



## CONSEIL GENERAL DES PYRÉNÉES ORIENTALES

Le développement d'un environnement de qualité est l'un des axes politiques majeurs du Conseil Général des Pyrénées-Orientales. En effet, la richesse et la diversité des paysages confèrent au département une forte attractivité et offre à ses habitants un cadre de vie agréable pour ne pas dire paradisiaque ! Cette richesse repose non seulement sur des aspects naturels comme la diversité géomorphologique ou la spécificité du climat méditerranéen, mais également sur des activités agricoles qui proposent une gamme variée de produits de très grande qualité.

L'alliance entre la diversité naturelle, la qualité de l'eau et des paysages et la production agricole constitue ainsi un enjeu structurant pour le développement économique et touristique du département pour les années à venir. Ainsi, d'une manière générale, l'action départementale en matière d'environnement repose essentiellement sur cing grands volets :

- **La gestion de la ressource en eau**  
De nombreuses actions sont menées par le Conseil Général afin d'aider et d'accompagner toutes les communes ou Communautés de Communes souhaitant revenir en gestion publique dans ce domaine. Avec le Département des Landes, celui des P.O. est le seul en France à mener une politique concrète pour que l'eau ne soit plus seulement un besoin, mais aussi un droit pour tous.
- **La protection des espaces naturels et la promotion de la randonnée**  
Le département des Pyrénées-Orientales est riche de nombreux espaces naturels (11 réserves naturelles, 26 sites classés, des milliers d'hectares classés en zone Natura 2000, ...) et le Conseil Général joue un rôle majeur dans leur préservation et leur valorisation, soit en aidant leurs gestionnaires (collectivités, associations) soit en les gérant lui-même ; c'est le cas de la réserve marine de Banyuls Cerbère, de la réserve de Nyer, du site classé des Bouillouses, du site de Paulilles, des lacs de la Raho, entre autres.
- **La gestion des déchets**  
L'engagement du conseil Général dans le domaine des déchets ménagers et de déchets agricoles se manifeste depuis de nombreuses années.
- **Le développement des énergies renouvelables**  
L'exploitation des prix des énergies fossiles, l'effet de serre, le réchauffement climatique renforcent la nécessité de recourir à des formes d'énergies plus propres. L'action du Conseil Général est à cet égard particulièrement volontariste dans les domaines du bois énergie, du solaire, de l'éolien ou encore de la géothermie.
- **Le maintien de l'agriculture et de la biodiversité**  
L'installation d'une ruche à l'hôtel du Département dans le cadre du projet mené avec l'UNAF et l'installation ce Printemps de cinq autres ruches sur la tour principale du Palais des Rois de Majorque est révélatrice de la volonté du Conseil Général dans ce domaine.  
Plus généralement, le développement de l'Agriculture Biologique, des labels de qualité, de la vente directe aux consommateurs, d'un espace rural dynamique et vivant ou encore d'un tourisme de qualité basé sur la découverte des terroirs sont les axes principaux de la politique agricole départementale.